

# Référentiel de compétences - Utilisation du DAE.

---

## 1. Le cadre juridique

1.1.La législation

## 2. Le risque cardiaque

2.1.Les principes de la fibrillation

2.2.Le concept de la chaine de survie

## 3. Faire alerter ou alerter

3.1.Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise

3.2.Les numéros d'urgence : 15-18-112

3.3.Le message d'alerte

3.4.Les consignes pour une bonne transmission

## 4. Le défibrillateur

4.1.Les différents types d'appareils et leurs fonctionnements- Objectifs

4.2.La signalétique

4.3.La mise en oeuvre de l'appareil

4.3.1.Examen de la victime ⇨ *La personne ne répond pas et ne respire pas.*

4.3.2.La conduite à tenir pour la mise en place de l'appareil

4.3.3.Les recommandations

## 5. La réanimation cardio-pulmonaire

5.1.Victime âgée de plus de 8 ans

5.2.Victime âgée de moins de 8 ans

## 6. Bilan et synthèse de la formation

Remise des attestations